

Délibération n°32

L'AN deux mille dix-huit, le 27 mars, le conseil communautaire, convoqué le 21 mars 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 20 heures 00 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
21 mars 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
4 avril 2018

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Philippe SCHAAL, **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir à* Mme Marie CACERES
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA
- M Mohand HAMOUMOU, *a donné pouvoir à* M Gilbert MENARD
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Claude BOILON
- Mme Emilie LARRIEU

Objet :

**Les jardins de la culture -
construction d'une médiathèque
intercommunale et d'un Relais
d'Assistants Maternel à Riom :
avenants au lot n°6 « bardages-
serrurerie » et lot n°16
«revêtements sols durs-
faïence»**

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

M Pierre CERLES

Rapport n°32 – Les jardins de la culture - construction d'une médiathèque intercommunale et d'un Relais d'Assistants Maternel à Riom : avenants au lot n°6 « bardages-serrurerie » et lot n°16 « revêtements sols durs-faïence »

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139,
Vu les marchés relatifs à la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un relais d'assistants maternels conclus en décembre 2016,
Vu le marché du lot n°6 «bardage-serrureries» pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un Relais d'Assistants Maternels conclu avec la société SARL FCI (63118 CEBAZAT) pour un montant de 432 464,98 € HT,
Vu le marché du lot n°16 «Revêtement sols durs-Faïence» pour la construction d'une médiathèque intercommunale et d'un Relais d'Assistants Maternels conclu avec la société CARTECH (63600 AMBERT) pour un montant de 20 013,21€ HT,
Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 mars 2018,

Considérant que pour une bonne réalisation des travaux, il convient de réaliser les travaux supplémentaires suivants :

LOT	MONTANT INITIAL (EN € HT)	MONTANT DE L'AVENANT 1 ANTERIEUR (EN €HT)	MODIFICATIONS APORTEES AU TITRE DU PRESENT AVENANT	MONTANT DE L'AVENANT (EN € HT)	NOUVEAU MONTANT DU MARCHE (EN € HT)	% D'AUGMENTATION CUMULEE
6	432 464,98	10 763,30	Fourniture et pose : -de paroi en bardage en file 6 en lieu et place du béton initialement prévu. -de passe câble et d'une ventilation haute supplémentaires pour le local transformateur. -de caillebotis de fermeture des gaines de ventilation.	14 107,99	457 336,27	5,75%
16	20 013,21		Fourniture de siphons supplémentaires à la demande du bureau d'études de la maîtrise d'œuvre	1 400	21 413,21	6,99

Considérant les propositions financières des entreprises SARL FCI et CARTECH pour la réalisation de travaux supplémentaires,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- autorise le Président à signer l'avenant n° 2 au lot 6 «bardage-serrurerie» d'un montant de 14 107,99 € HT avec la société FCI et tous actes nécessaires à sa mise en œuvre,
- Autorise le Président à signer l'avenant n° 1 au lot 16 «Revêtement sols durs-Faïence» d'un montant de 1 400 € HT avec la société CARTECH et tous actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 28 mars 2018**

Le Président

Frédéric BONNICHON

